



COMMUNIQUE DE PRESSE **MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

Voie verte & Vélidéale // **Deux nuits de travaux et la passerelle enjambera la RN 149** **à Bressuire**

Porté par le Département, avec l'appui financier de l'Etat, de la Région, de la Ville de Bressuire, de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et de l'Ademe, le chantier de la passerelle au-dessus de la RN 149 à Bressuire s'achève durant les nuits du mardi 26 au mercredi 27 novembre et du 27 au 28 novembre. Dès jeudi 28 novembre, cet ouvrage assurera un linéaire complet de la Voie Verte entre Bressuire, Voulmentin et Nueil-les-Aubiers. Piétons et cyclistes se partageront ce futur équipement. Il sécurisera le déplacement des usagers de la Vélidéale (*) en assurant la continuité pédestre ou cyclable depuis Bressuire jusqu'à Nueil-les-Aubiers. Ouverture prévue : vendredi 20 décembre 2024.

Cet investissement a pour but d'inciter à la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien et les loisirs. A noter qu'une forte augmentation des usages est attendue soit une fréquentation minimum d'environ 27 000 passages par an sur cette nouvelle passerelle, laquelle est équivalente à celle mesurée sur la Voie Verte au sud de Bressuire.

Le coût des travaux s'élève à 1,1 million d'euros TTC et se partage entre l'Etat (27.12%), le Département des Deux-Sèvres (20%), la Région Nouvelle-Aquitaine (19.23%), la Ville de Bressuire (14,98%), l'Agglomération du Bocage Bressuirais (14,98%) et l'Ademe (3,69%). Les intervenants de ce chantier sont : le groupement d'entreprises Clazay construction de Bressuire et Pech'Alu International de Inzinzac-Lochrist (Morbihan). La maîtrise d'ouvrage est confiée à INGC (Auch).

Un projet de haute technicité

Après des études de dimensionnement de la passerelle et l'obtention de nombreuses autorisations nécessaires à la concrétisation de ce projet de haute technicité confiées à un maître d'oeuvre, les travaux ont débuté en juillet dernier.

La passerelle en aluminium a été fabriquée en atelier avec un platelage en bois. Sa construction a nécessité 2000 heures de travail.

Elle est composée de 5 éléments principaux : 2 piles support et 3 travées. La travée centrale est arrivée sur le site en deux parties et nécessitent 4 heures d'assemblage avant sa mise en place sur les piles. La pose de la passerelle est réalisée au cours des nuits du 26 au 27 novembre et du 27 au 28 novembre, cela nécessitant la mise en place de déviation par le centre de Bressuire. Une grue de levage est mobilisée pour assurer la mise en place des différents éléments.

La Direction interdépartementale Centre-Ouest, gestionnaire de la RN149, apporte son concours sur les neutralisations de voies pour assurer la protection du chantier et la sécurité des usagers.

La passerelle en chiffres

Longueur : 85 mètres

Largeur : 3 mètres

Poids : 35 tonnes

Nombre d'appuis : 4

Hauteur sous l'ouvrage : 10 mètres

Le planning des travaux en détails

Nuit du mardi 26 novembre au mercredi 27 novembre :

- 20 h, fermeture de la RN149 et installation de la grue ;
- 21 h 30, grue opérationnelle pour déchargement des convois ;
- 22 h 30, pile côté Argentonay posée ;
- 23 h 30, pile côté Bressuire posée ;
- 01 h 00, travée côté Argentonay posée ;
- à la suite, assemblage travée centrale ;
- à partir de 5 h, pose travée centrale ;
- 07 h, réouverture de la RN149.

Nuit du mercredi 27 novembre au jeudi 28 novembre :

- 20 h, fermeture de la RN149 et installation de la grue ;
- 21 h 30, grue opérationnelle ;
- 22 h 30, travée côté Bressuire posée ;
- poursuite des travaux de scellement avant réouverture de la RN149 en milieu de nuit.

A propos de la Vélidéale...

Reliant le Lac de Vassivière à Saint-Nazaire, la Vélidéale s'étire sur 638 kilomètres dont 198 km situés en Deux-Sèvres intégralement sous maîtrise d'ouvrage départementale, 72 km sont exclusivement des voies cyclables et les 126 autres kilomètres ont été aménagés en voies partagées.

Le Département des Deux-Sèvres a proposé de relier le sud du département à Limoges et au Lac de Vassivière via les communes du Mellois, Celles-sur-Belle, Melle, Brioux-sur-Boutonne et Chef-Boutonne. La collectivité a également proposé de relier le sud du territoire au Bocage Bressuirais via Parthenay, Bressuire, Nueil-les-Aubiers et Mauléon, en utilisant les voies vertes existantes, puis de prolonger l'itinéraire le long de la Sèvre nantaise côté Vendée, jusqu'à Nantes et Saint-Nazaire, en rive droite de la Loire.

CONTACT PRESSE :

Delphine Péronnet // Département des Deux-Sèvres – delphine.peronnet@deux-sevres.fr – 06 63 21 57 51